



Retrait de permis belge en france pour conduite sous cannabis

Par **NenetteClip**, le **25/03/2013** à **00:09**

Bonsoir
Je me suis faite contrôler en France positive au cannabis avec un permis belge.
Test salivaire et sanguin. J'ai eu un retrait de 72 h. J'ai été récupéré.
Mon permis 3 jours après l'agent de police n'avait pas reçu les résultats de la prise de sang et me convoque lundi.
Samedi l'agent me téléphone pour me dire qu'il avait reçu les résultats qui sont positifs. Il m'a précisé de reprendre mon permis et papier de mon véhicule. Je ne comprends pourquoi me retirer tout encore mon permis sans jugement. Est-ce le droit de conduire en Belgique? Et combien de temps garde-t-il mon permis si je peux rouler en Belgique? Merci de prendre le temps de m'écrire et de me répondre si possible bonne soirée